

Administration générale et finances

SECRETARIAT MUNICIPAL

PRINCIPALES TACHES DU SERVICE

Secrétariat de la Municipalité

- enregistrement et diffusion des décisions de la Municipalité
- organisation matérielle des séances de la Municipalité
- traitement de la correspondance adressée à la Municipalité
- tâches et études spéciales liées aux activités de la Municipalité
- gestion du Forum de l'Hôtel de ville et du caveau de la Louve

Comptabilité de direction

- comptabilité de la direction et du service
- administration du personnel du service

Intendance – Réceptions – Votations et élections

- organisation des réceptions
- service du courrier
- conciergerie de l'Hôtel de ville
- intendance de la Maison de Mon-Repos
- organisation des votations et élections (sous le contrôle du bureau électoral)
- traitement du vote par correspondance

Subventions – Aide aux manifestations, aux chorales et aux fanfares

- examen des demandes de subventions
- paiement des subventions accordées
- appui à l'organisation de certaines manifestations
- secrétariat des associations de la Fête de la musique et Entrée libre pour un été

Bourgeoisie, naturalisations, déclarations – Registre civique

- traitement des demandes d'admission à la bourgeoisie de Lausanne
- délivrance d'actes divers
- tenue du rôle électoral
- tenue du registre électoral des Suisses de l'étranger (pour le canton de Vaud)

- contrôle des signatures à l'appui des référendums et des initiatives populaires

Archives de la Ville

- conservation des documents officiels
- conservation des sources écrites, sonores et audiovisuelles en relation avec l'histoire de Lausanne
- exploitation du centre de microfilmage pour l'ensemble de l'administration communale

Casino de Montbenon

- Gestion de la salle Paderewski, de la salle des fêtes et du théâtre de verdure
- Régie des spectacles

Bureau des imprimés et du matériel

- fourniture aux services communaux du mobilier, des machines, équipements et fournitures de bureau, des papiers, imprimés et reliures, ainsi que des produits d'entretien et de conciergerie

Unité d'évaluation et de conseil

- évaluation des activités de l'administration
- analyse de la situation des services
- conduite des travaux de réorganisation
- participation à des projets stratégiques

Rattachée administrativement au secrétariat municipal, l'Unité d'évaluation et de conseil est directement subordonnée au syndic sur le plan fonctionnel

ORGANISATION

Rattaché au MAGESI depuis le 1^{er} janvier 2005, le Bureau des imprimés et du matériel a réintégré en cours d'année le secrétariat municipal, dans la perspective d'une fusion opérationnelle – prévue pour le printemps 2006 – avec la Centrale d'achats de l'Etat de Vaud (CADEV).

Suite au départ à la retraite du titulaire, le poste d'adjoint administratif responsable de la gestion du secteur subventions/manifestations a été transformé en un poste d'assistant. Le titulaire de ce poste a progressivement repris la gestion des tâches liées à la solidarité internationale; le poste de l'adjointe administrative (à 50%) chargée de ces tâches a en effet été supprimé, dans le cadre de «Prestations 2004», avec effet au 31 décembre 2005, et la titulaire a, dès

l'automne, effectué un stage dans un autre service de l'administration, où elle a finalement été engagée.

Au Casino de Montbenon, un poste de régisseur (à 100%) a été transformé en un poste d'aide concierge à 40% et un poste de régisseur à 20%, suite au départ du titulaire.

Aux archives, un poste d'ouvrier professionnel a été transformé en un poste d'archiviste B, sans changement de titulaire mais pour tenir compte des qualifications professionnelles de celui-ci.

EFFECTIF DU PERSONNEL

01.01.2005 : 40.30 EPT (43 personnes)

31.12.2005 : 44.40 EPT (48 personnes)

Le personnel de l'Unité d'évaluation et de conseil est compris dans ces chiffres.

S'ajoutent à cet effectif une apprentie de commerce (3^e année) à la comptabilité et une apprentie assistante en information documentaire (1^{ère} année) aux archives.

FAITS MARQUANTS

L'entrée en vigueur le 1^{er} mai 2005 de la nouvelle loi sur le droit de cité vaudois a profondément modifié la procédure de naturalisation et, de ce fait, d'octroi de la bourgeoisie de Lausanne. La Municipalité (et non plus le Conseil communal) est désormais compétente pour accorder la bourgeoisie dans les cas de naturalisation ordinaire, cela sous réserve des décisions subséquentes aux échelons cantonal et fédéral. Les décisions municipales en ce domaine, susceptibles de recours, sont prises sur préavis de la commission consultative des naturalisations (formée de membres du Conseil communal), qui entend les candidats et se détermine sur leur aptitude à la naturalisation. Une procédure simplifiée, sans audition, s'applique aux étrangers de la 2^e et de la 3^e génération. La législation antérieure s'applique aux cas traités à l'échelon communal avant le 1^{er} mai 2005.

Autre innovation, découlant de l'adoption au printemps 2004 du préavis municipal n° 2003/27, le dépouillement des bulletins de vote par lecture optique a été introduite à l'occasion de la votation fédérale du 25 octobre 2005; l'utilisation des appareils de lecture optique a nécessité préalablement une modification de la loi sur l'exercice des droits politiques (les oui ou non traditionnels à inscrire sur les bulletins étant remplacés par des cases à cocher) et l'agrément de la Chancellerie fédérale. Comme prévu, le nouveau système réduit sensiblement le temps de traitement et de production des résultats, ainsi que le coût des opérations de dépouillement grâce à l'importante diminution du nombre de scrutateurs mobilisés.

A relever enfin que les nouveautés législatives découlant de la nouvelle Constitution vaudoise ont induit, à l'échelon du secrétariat municipal, une révision des procédures et de la réglementation que les circonstances n'ont pas permis de mener à terme durant l'année 2005.

PRESTATIONS DU SERVICE EN BREF

Secrétariat de la Municipalité

L'étude d'un système de gestion documentaire propre à faciliter les travaux de la Municipalité – et, dans le prolongement, du Conseil communal – a débouché sur la décision de recourir à l'application «Goéland» développée par la Direction des travaux et largement utilisée dans l'administration. Introduit progressivement, le nouveau système – qui sera déjà largement opérationnel pour le traitement de la correspondance municipale dans le courant de 2006 – nécessite un important travail de formation.

Forum de l'Hôtel de ville

Géré par le secrétariat de la Municipalité, le Forum a accueilli 17 expositions, dont deux organisées par des services communaux.

Caveau de la Louve

Ce local a été pris en location à 43 reprises par diverses sociétés, associations ou personnes privées pour des assemblées, séances de comité ou pour des apéritifs liés à des cérémonies de mariage.

Intendance – Réceptions – Votations et élections

Réceptions

Trois réceptions particulières ont été organisées en 2005; celles en l'honneur de M. Pierre-Yves Maillard, nouveau membre lausannois du Conseil d'Etat (le 26 février à la salle Métropole), de Mme Christiane Jaquet-Berger, présidente du Grand Conseil (le 10 mai au Casino de Montbenon) et de M. Philippe Rochat, restaurateur à Crissier, lauréat de la médaille d'or de la Ville de Lausanne (le 30 mai à la maison de Mon-Repos).

Votations

L'amélioration du taux de participation induite par l'introduction du vote par correspondance généralisé s'est confirmée lors des trois votations fédérales (portant sur 5 objets au total) et des deux votations cantonales (portant sur 9 objets au total) organisées en 2005 les 17 avril, 5 juin, 25 septembre et 27 novembre), la participation culminant à 54.52% lors de la votation, le 5 juin, sur les accords de Schengen et sur le partenariat enregistré.

Subventions – Aide aux manifestations, aux fanfares et aux chorales

Solidarité internationale

Un don de 30'000 fr. a été accordé à la Chaîne du bonheur en faveur des pays touchés par le raz-de-marée de fin décembre 2004.

Soutien à l'organisation de manifestations populaires

Un soutien logistique important a été accordé, comme chaque année, aux manifestations traditionnelles de l'été lausannois (Fête de la musique, Fête de Lausanne, Festival de la Cité, Entrée libre pour un été). Toutefois, en raison d'une vacance momentanée dans le personnel, le secrétariat municipal n'a pu assumer que très partiellement le secrétariat de la Fête de la musique, l'essentiel étant dès lors confié à un mandataire extérieur.

La manifestation officielle de la Fête nationale s'est déroulée à Vers-chez-les-Blanc. Un soutien financier et logistique a également été accordé aux manifestations du 1^{er} août organisées par la Société de développement et des intérêts d'Ouchy ainsi que par la Société de développement du Nord.

Aide aux fanfares

Un accord étant intervenu entre les sociétés intéressées, la subvention communale accordée aux corps de musique a été versée globalement à l'Association des corps de musique, qui en assure la répartition en fonction de critères, admis par ses membres, tenant notamment compte des prestations fournies. Réduite de 10'000 fr. au budget 2005 par rapport aux montants payés en 2004, cette subvention a été rétablie à son niveau antérieur par la voie d'un crédit supplémentaire, à titre de reconnaissance du pas accompli vers une collaboration accrue entre les fanfares de la ville.

Bourgeoisie, naturalisations, déclarations – Registre civique

Bourgeoisie de Lausanne

1 113 étrangers (de 74 nationalités) ont acquis la bourgeoisie de Lausanne par naturalisation ordinaire (2004 : 468).

Naturalisations

434 candidat-e-s à la naturalisation ont été entendu-e-s par des délégations conjointes de la Municipalité et de la commission permanente des naturalisations ou, dès le 1^{er} mai, de la commission consultative de naturalisation (2004 : 443).

1 120 personnes (618 requérant-e-s, 124 conjoint-e-s et 378 enfants) ont obtenu une promesse de bourgeoisie délivrée par le Conseil communal sous l'empire de l'ancien droit (2004 : 433). La Municipalité a en outre, depuis le 1^{er} mai, accordé la bourgeoisie de Lausanne (sous réserve d'approbation par les autorités cantonale et fédérale) à 245 jeunes filles et jeunes gens au bénéfice d'une procédure de naturalisation facilitée et, après audition, à 235 requérant-e-s dont les demandes comprenaient également 79 conjoint-e-s et 224 enfants.

Registre civique

Au 31 décembre 2005, le corps électoral lausannois comptait 80 952 électrices et électeurs (31 décembre 2004 : 80 915), dont 60 795 Suisses et 20 157 ressortissants étrangers; 10 168 personnes (31 décembre 2004 : 9 300) étaient en outre inscrites au registre central des Suisses de l'étranger, tenu à Lausanne pour l'ensemble du canton.

Les signatures présentées à l'appui de 6 initiatives fédérales, 1 initiative cantonale, 6 référendums fédéraux et 6 référendums cantonaux ont été contrôlées

Archives de la Ville

Le travail mené aux Archives s'est à nouveau focalisé sur la préparation du déménagement des services situés à Beau-Séjour. Par ailleurs, les Archives ont activement participé aux manifestations en l'honneur du guet et ont garanti la sortie d'un numéro de *Mémoire Vive*, pages *d'histoire lausannoise* (en collaboration avec le secrétariat général de la DEJE). Elles ont également été fortement impliquées dans la conception et la préparation du «Chemin du sport» (en collaboration avec le Panathlon Club et divers services communaux) et dans la réforme de l'ordonnance fédérale concernant l'apprentissage des assistants en information documentaire.

La commission des archives filmiques a continué ses tournages (Tridel, M2) et a pu réaliser un dossier complet sur la construction de l'éolienne de Collonges, en collaboration avec les Services industriels.

Les Archives ont participé à diverses actions publiques et culturelles : expertise pour l'Université de Lausanne (commission de nomination), groupe de travail pour l'anniversaire Desarzens, soutien à l'exposition de l'Opéra de Lausanne pour l'année Mozart, conférences données (Universités de Genève et de Lausanne, Société d'histoire de Genève, Association vaudoise des archivistes), publications diverses. Des recherches ont été également menées à l'occasion du 50^e anniversaire de l'école de Montchoisi et du 40^e anniversaire de la brigade de la jeunesse de la Police judiciaire de la Ville de Lausanne.

Le groupe de travail de l'Association vaudoise des archivistes dans lequel œuvre un archiviste a poursuivi ses travaux pour fournir des directives de gestion documentaire aux communes vaudoises. En collaboration avec l'Université de Lausanne, la transcription des carnets personnels de Louis Rambert, a été achevée.

Avec l'ouverture du nouvel Intranet, les collaborateurs de l'administration peuvent accéder directement aux bases de données gérées par les archives touchant la documentation lausannoise et le Bulletin du Conseil communal.

Consultation

1 012 personnes (2004 : 1 016) dont 645 nouveaux inscrits (2004 : 663) ont eu recours aux services des Archives.

Animations et prêts d'archives pour expositions

Dans le cadre des «Petits matins», une présentation dirigée par l'archiviste adjoint a abordé l'histoire des ponts à Lausanne.

Une projection du film sur la restauration de la tour lanterne de la cathédrale a été offerte aux guides d'accueil de Lausanne.

Un atelier de généalogie a été organisé pour le passeport-vacances.

Des documents ont été prêtés pour des expositions organisées par le Musée des beaux-arts Pouchkine de Moscou (tableaux de Serge Lifar), par le Musée historique de Lausanne et l'Opéra de Lausanne.

Archives historiques (versements et inventaires)

Durant l'année, 83 versements (2004 : 103) ont été effectués tant par l'administration que des privés.

Au 31 décembre 2005, les archives privées sont constituées de 515 fonds différents (2004 : 498).

61 inventaires ont été finalisés (2004 : 92).

Archives audiovisuelles

La base de données a été alimentée par 23 sources différentes de production audiovisuelles, tant publiques que privées.

Les transformations du paysage audiovisuel et l'annonce de la naissance de TV-Vaud exigent de repenser encore une fois le mode informatique d'indexation des sources audiovisuelles. En collaboration avec la Haute école d'ingénierie du Canton de Vaud (Département Electricité et informatique), un projet de diplôme mené par deux étudiants a permis de modéliser et tester un portail d'indexation et recherche des documents audiovisuels, en tenant compte des méthodes de la Télévision suisse romande. C'est une première étape pour adapter le travail d'archivage aux nouvelles conditions de production attendues.

Bibliothèque et documentation

5 517 notices d'intérêt lausannois ont été créées dans la base documentaire (2004 : 5 037). A cela s'ajoutent les recherches effectuées par les Archives pour le compte de tiers et le transfert de notices thématiques renvoyant à la documentation sur papier des Archives et du fonds du journaliste Chapallaz. Cela fait porter la base d'information à 28 979 notices consultables sur Intranet. Parallèlement, l'indexation avec accès direct aux transcriptions des séances du Conseil communal par informatique est complète dès le début de l'année 1998 jusqu'à la séance du 7 juin 2005 comprise, offrant au total 3 748 notices consultables sur Intranet. Des tests sont en cours pour permettre leur accès sécurisé sur Internet. Un rattrapage de la législature 1994-1997 a débuté, en remontant dans le temps. Pour 1997, les séances jusqu'au 30 septembre ont été traitées.

Casino de Montbenon

Utilisation

L'utilisation des salles du Casino continue d'augmenter : 416 événements y ont été recensés (2004 : 393, 2003 : 371, 2002 : 356), à raison de 255 à la salle Paderewski (2004 : 252) et de 161 à la salle des fêtes (2004 : 141).

Equipements

L'écran de cinéma de la salle Paderewski, vieux de 25 ans, a été remplacé.

Bureau des imprimés et du matériel

Le Bureau des imprimés et du matériel (BIM) a été rattaché au Magasin général des services industriels (MAGESI) le 1^{er} janvier.

Dans le cadre de «Prestations 2004» et suite à une réflexion générale concernant les achats effectués par la commune, le BIM et la Centrale d'achats de l'Etat de Vaud (CADEV) ont étudié la faisabilité d'une fusion opérationnelle entre ces deux entités. Cette étude a démontré que cette fusion générerait des économies substantielles pour les deux parties.

L'adoption par la Municipalité du principe de cette fusion a eu pour conséquence immédiate la réintégration du BIM dans l'organigramme du secrétariat municipal.

Certaines questions pratiques restant à régler, la fusion interviendra au printemps 2006.

Unité d'évaluation et de conseil

L'opération «Prestations 2004» s'est achevée dans le premier trimestre. Elle est prolongée dans le domaine technique par un groupe de travail qui a conduit une importante réorganisation dans le fonctionnement des garages de la ville.

L'unité participe très activement à la conduite de la stratégie multimédia de la Ville.

En vue de l'installation au Flon en juillet 2007 de tous les services actuellement logés à Beau-Séjour, un important projet pour l'accueil de la population sur la plate-forme Flon/Chauderon a été lancé.

Un projet de rénovation de la salle et des conditions de travail du conseil communal a été entrepris.

SERVICE DU PERSONNEL

PRINCIPALES TACHES DU SERVICE

L'article 74 du Règlement pour le personnel de l'administration communale (RPAC) définit les tâches du service du personnel :

- centraliser tous les renseignements relatifs au personnel communal;
- coordonner les mesures et décisions d'application du présent règlement, notamment en ce qui concerne le recrutement, la nomination, la classification, la rétribution, l'avancement et la promotion du personnel;
- promouvoir et maintenir l'égalité entre femmes et hommes au sein de l'administration communale;
- veiller à l'application des mesures arrêtées par la Municipalité;
- gérer le portefeuille des assurances contractées par la Commune.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Au 01.01.2005 : 32 personnes (sans CPCL)

Au 31.12.2005 : 32 personnes (sans CPCL).

A cet effectif s'ajoute une apprentie employée de commerce.

Généralités

A l'occasion de différents changements majeurs dans le service (entrée en fonction du nouveau chef de service -

regroupement de tout le personnel sur un seul site et démission du conseiller en ressources humaines) et à la suite de la démarche «Prestations 2004», le SPeL a décidé d'entamer une réflexion sur sa stratégie.

Cette démarche a eu notamment trois conséquences :

- **La mise en œuvre d'une «structure permanente de réflexion et d'évaluation en matière de gestion du personnel»**, conformément à la politique du personnel. Les processus conçus dans le cadre du projet GePeL sont désormais intégrés dans les pratiques du SPeL et dans celles des services; le groupe de pilotage GePeL est donc dissout.

La nouvelle structure d'accompagnement du SPeL a pour objectif de traiter des éléments stratégiques pour le service (stratégie du service, engagements qualité, éléments critiques du fonctionnement interne ou des relations clients) avec ses partenaires chefs de service – les relations avec les autres partenaires tels que les syndicats ou les répondants en ressources humaines étant maintenues par ailleurs. Pour ce faire, le SPeL a fait appel au Comité de l'Association des chefs de service (ACS), représentatif de toutes les directions. Le groupe d'accompagnement ne se substitue pas à la direction du SPeL, mais participera à la réflexion lors d'une à deux séances de réflexion stratégique par année.

- **L'élaboration d'un document résumant la «Vision du SPeL»** qui définit :
 - la raison d'être du service : «appuyer la Municipalité et les services de l'administration dans la réalisation de leurs propres missions et objectifs en répondant de manière adaptée à leurs attentes en matière de gestion du personnel, tout en valorisant les compétences et la motivation du personnel communal, afin d'améliorer les prestations aux usagers».
 - Les trois types de missions du SPeL (processus de pilotage, centraux et de soutien).
 - Ses clients, ses prestations, ses engagements qualité, ses valeurs, ses compétences, son fonctionnement et les défis qui l'attendent.
- **Le recrutement d'une «Responsable pilotage et projets»** pour remplacer le poste de conseiller en ressources humaines.

Prestations 2004

L'ensemble des propositions du SPeL en matière d'économies de charges et de recettes supplémentaires atteindra fr. 320 161.— au 1^{er} janvier 2007, ce qui représente 8,9% de ses charges nettes.

Effectif des fonctionnaires et des personnes engagées par contrat de droit privé au 31 décembre 2005

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES (247)

Secrétariat municipal	51
SEGRE	11
Service du personnel	36

Service d'organisation et informatique	67
Service juridique	12
Service de l'information	15
Service financier	41
Service de la révision	14

SECURITE PUBLIQUE (829)

Police du commerce	41
Service du contrôle des habitants	38
Service de secours et d'incendie	203
Service administratif	15
Corps de police	532

CULTURE, SPORTS, PATRIMOINE (368)

Service de la culture	60
Service immobilier	129
Service des forêts, domaines et vignobles	33
Service des sports	90
Bibliothèque municipale	56

TRAVAUX (771)

Service du cadastre	48
Service d'urbanisme	37
Service d'architecture	26
Service des routes et de la mobilité	329
Service d'assainissement	206
Eauservice Lausanne	125

ENFANCE, JEUNESSE ET EDUCATION (1056)

Secrétariat général	50
Service dentaire	32
Service de santé des écoles	40
Service des écoles primaires et secondaires	420
Service de la jeunesse et des loisirs	212
Service de psychologie scolaire	58
Service de la petite enfance	244

SECURITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENT (733)

Secrétariat général	30
Service des assurances sociales	60
Environnement, hygiène et logement	23
Service social de Lausanne	190
Service du travail de Lausanne	154
Service des parcs et promenades	276

SERVICES INDUSTRIELS LAUSANNE (471)

Service du développement stratégique	52
--------------------------------------	----

Service du gaz et chauffage à distance	97
Service de l'électricité	201
Service du multimédia	32
MAGESI	24
Total	4 475

L'effectif s'élevait à 4 475 personnes au 31 décembre 2005 (4 454 au 31 décembre 2004) :

dont 1 813 femmes	(40,5%)
2 662 hommes	(59,5%)
dont 2 981 à plein temps	(66,6%)
1 494 à temps partiel	(33,4%)

soit en postes équivalents plein temps : 3 764

Traitements bruts payés en 2005 : traitements de base, 13^e mois, suppléments, allocations familiales, heures supplémentaires, gratifications pour ancienneté.

Personnel fixe	Personnel auxiliaire
Fr. 352'903'325.—	Fr. 11'406'156.—

FAITS MARQUANTS

Recrutement : une réflexion sur le principe de publication des annonces, de même que sur les divers outils de recrutement offerts aux services a été initiée et devrait se concrétiser en 2006.

Administration du personnel – assurance accidents : en octobre, le nouveau logiciel de la gestion du personnel PeopleSoft a remplacé partiellement Zadig. Ce changement a nécessité une nouvelle répartition des tâches entre le GAP et les comptabilités de direction. La gestion administrative des auxiliaires et la gestion des allocations familiales ont depuis lors été contralisées au GAP.

Concernant l'assurance accidents (LAA), le nombre des sinistres s'est élevé à 1 102, dont :

- bagatelle (n'ayant pas entraîné d'incapacité de travail de plus de 2 jours)	545
- non bagatelle	557
- accidents professionnels	361
- accidents non professionnels	741
- femmes	311
- hommes	791

624 accidents concernent des assurés auprès de «Helsana» et 478 auprès de la «SUVA».

Formation : le Centre d'éducation permanente pour la fonction publique (CEP) se chargera dorénavant de la gestion administrative des cours pour notre administration. Une convention entre le conseil de Fondation du CEP et la commune de Lausanne a été signée le 5 juillet 2005 à cet effet. Un effort important réalisé par les services pour l'engagement de nouveaux et nouvelles apprenti-e-s a entraîné une augmentation de leur nombre au sein de l'administration.

Evolution professionnelle (EP) : rencontre avec les RRH et chef-fe-s de service concerné-e-s par la problématique de la pénibilité des métiers manuels, en compagnie de l'ingénieur sécurité, dans le but de disposer d'informations pertinentes permettant de rédiger le préavis qui sera soumis à la Municipalité en 2007.

Qualité de vie au travail : la mise en place des tests relatifs au modèle d'aménagement du temps de travail dans 8 services pilotes. Les tests ont été menés à bien, à satisfaction des services concernés. L'évaluation de cette année-pilote portera sur la satisfaction du personnel et des cadres et déterminera l'éventuelle généralisation de ce modèle à tous les services de l'administration.

La Municipalité a adopté le rapport «Egalité». Celui-ci axe la promotion de l'égalité entre femmes et hommes autour de quatre objectifs : la mixité dans les fonctions et les services, l'égalité des chances, l'égalité de traitement et la conciliation entre travail et famille. Quant au groupe de confiance, il ne comprend plus que la responsable du groupe, seule à en assumer le suivi.

Santé et sécurité au travail : l'ingénieur communal de sécurité a rendu visite à tous les municipaux, chef-fe-s de service, et à la Commission permanente de gestion afin de leur exposer les obligations légales et les responsabilités dans la mise en place d'une structure de prévention des atteintes à la santé des collaborateurs. Il a élaboré en parallèle les structures nécessaires à cette problématique. Le médecin-conseil a institué une collaboration étroite avec l'ingénieur communal de sécurité, dans le but de consolider les principes de santé et de sécurité au travail, conformément aux exigences du législateur et, dans une moindre mesure, le service juridique.

SERVICE DES ETUDES GENERALES ET DES RELATIONS EXTERIEURES (SEGRE)

PRINCIPALES TACHES DU SERVICE

Les missions du service sont réparties en divers domaines d'activités; le SEGRE, dans le cadre de l'administration, travaille beaucoup dans la transversalité. En plus de la préparation des réponses municipales aux nombreux postulats, motions, interpellations et questions émanant du Conseil communal, en particulier en ce qui concerne les transports, ses principales tâches se présentent comme suit :

Coordination économique

- Collabore avec les milieux économiques, dont les associations Déclit (association faitière des commerçants lausannois) ACL, SIC, CVCI, ainsi qu'avec l'administration cantonale (SELT)
- Participe aux travaux de la promotion économique de Lausanne région

Transports publics et mobilité

- Traite les questions de politique générale des transports et s'occupe des relations avec les entreprises de transport concernant la Ville

Tourisme et institutions

- Suit les dossiers en relation avec le tourisme (Lausanne Tourisme, congrès et autres manifestations), la taxe de séjour, les sociétés de développement et le CIO
- Coordonne la présence de la Ville aux comptoirs (suisse ou régionaux)

Statistiques et agglomération

- Assure le lien entre le SCRIS et l'administration communale pour ses besoins en statistiques
- Participe à l'élaboration du Projet d'agglomération (PALM) Lausanne-Morges et traite les questions de politique régionale

Affaires extérieures et marketin urbain

- Organise les rencontres avec les délégations étrangères et assure les relations avec les réseaux internationaux de villes
- Met en place une politique de marketing urbain

Développement durable

- Assure la coordination et gère le fonds du développement durable (Agenda 21).
- Assure la communication interne et externe sur l'Agenda 21 lausannois

EFFECTIF DU PERSONNEL

Au 01.01.2005 : 9.2 EPT (11 personnes)

Au 31.12.2005 : 8.2 EPT (10 personnes)

- Mise en application des décisions de prestations 2004 concernant la suppression de deux postes de travail (un en 2004, l'autre en 2005).

A relever, parmi les changements importants :

- Début d'une autre forme de collaboration avec l'ASCCRE, limitée dans le temps.
- Mise en place d'une entité de politique régionale et agglomération

FAITS MARQUANTS

- Délégation de Lausanne à la Journée mondiale de l'environnement à San Francisco
- Développement des relations avec la Chine
- Adhésion de la Ville de Lausanne à :
 - Cités et gouvernements locaux unis
 - Charte européenne des droits de l'homme dans la ville
 - Coalition européenne des villes contre le racisme
- Modification du fonctionnement du Ferl avec la création d'une commission d'évaluation
- Publication de la brochure «Quartiers 21- la parole aux habitants»

- Préparation et suivi des rapports-préavis Agenda 21 :
 - 2005/36 «Mise en place d'une politique de développement durable en Ville de Lausanne, 5e partie : Transports et mobilité, Réponse à six motions»
 - 2005/53 «Mise en place d'une politique de développement durable en Ville de Lausanne, 6e partie : Economie»
- Mise en consultation du PALM
- Réponses aux interpellations suivantes :
 - Mme C. Christin du 26.04.05 concernant la différence de tarifs tl sur la commune de Lausanne
 - M. M. Dunant du 12.04.05 concernant la suppression de la ligne 3 du réseau 08 tl
 - Mme N. Grin et consorts du 25.5.04 concernant la fermeture de la Chancellerie de France à Lausanne; intervention auprès du DFAE.

SERVICE D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE (SOI)

PRINCIPALES TACHES DU SERVICE

La mission essentielle du service d'organisation et d'informatique est d'accroître l'efficacité et l'efficience de l'administration communale, en termes de fonctionnement interne et d'optimisation de ses relations avec l'extérieur, en fournissant au meilleur coût des prestations informatiques et de télécommunications de qualité.

Atteindre ce but présuppose d'accomplir les missions suivantes :

- la veille technologique, les études, l'achat, la mise en œuvre, l'exploitation et le support aux utilisateurs, en liaison avec l'infrastructure technique informatique et de télécommunications. Celle-ci inclut les serveurs, les réseaux, les postes de travail et les périphériques;
- la veille technologique, les études, la mise en œuvre et le développement d'applications, l'exploitation et la maintenance des logiciels applicatifs, bureautiques et de télécommunications;
- la coordination, au travers du comité de pilotage de l'informatique (COFILINF), du système d'information communal avec les informations gérées dans les différents services.

Les contacts avec d'autres associations, groupements, centres informatiques et partenaires sont privilégiés, en particulier avec l'Etat de Vaud, pour favoriser la recherche de solutions communes, la mutualisation des efforts et un partage des ressources.

PERSONNEL

L'effectif autorisé au SOI au 31 décembre 2005 s'élève à 66,65 postes EPT, soit une diminution de 0,1 poste par

rapport au 1^{er} janvier de la même année. 70 personnes occupent actuellement 66,4 postes EPT.

Le départ du chef du service en juin 2005 a conduit à la mise sur pied d'un intérim de 2,5 mois, en répartissant la charge et une part des responsabilités sur les chefs de section, la coordination étant assumée par le chargé des relations clientèle.

À l'occasion de la réorganisation du service mise en œuvre le 1^{er} janvier 2006, la section Soutien (micro-informatique et centrale d'appels) est devenue un groupe de travail incorporé à la section Technologie et infrastructures. La réforme engagée a également visé le renforcement du secteur Etudes et Applications. Selon le nouvel organigramme, la répartition des collaborateurs(trices) par section est la suivante :

Administration, sécurité et qualité :	13 personnes
Etudes et applications :	21 personnes
Technologie et infrastructure :	30 personnes
Exploitation serveur d'entreprise :	6 personnes

REPRÉSENTATIONS, GROUPES DE TRAVAIL EXTERNES ET INTERNES, COMMISSIONS, DIVERS

Commission consultative d'informatique

La Commission consultative d'informatique s'est réunie deux fois en 2005. Elle a examiné la situation des grands projets informatiques en cours de réalisation ou à l'étude, notamment : la nouvelle *stratégie architecturale technique*, les différentes étapes de la mise en place d'un système de gestion des ressources humaines, l'évolution de l'implantation d'un ERP à l'usage des Services industriels, la migration à venir de la téléphonie traditionnelle vers la technologie *VOIP* (Voice Over Internet Protocol), les possibilités d'adopter ultérieurement une plateforme à base de logiciels *libres* pour les postes de travail (PC) ainsi que la promotion du *Knowledge Management* au sein de l'Administration. Elle a également étudié les demandes de matériels et de logiciels informatiques formulées dans le cadre du préavis des autorisations d'achats 2006.

Comité de pilotage de l'informatique (COPILINF)

Le COPILINF a tenu 4 séances en 2005, couvrant les sujets principaux suivants :

Demandes de nouveaux projets : Police du commerce - Application de la LADB; amendes d'ordre et sentences municipales; Routes & mobilité - Système de planification du temps de travail; Assainissement - Inventerrain-Gitra; Eauservice - Migration Hyperbird à Topobase.

Suivi des projets : gestion des Garderies, STAR-Multi, Geppetto, inhumations, authentification forte pour les accès aux applications fédérales, nouvelle architecture de développement (SAT).

Prestation 2004 : analyse de la fonction informatique.

Facturation des prestations du SOI dans le cadre des imputations internes.

Procédure à suivre en cas d'incident grave.

Aspects sécuritaires - authentification forte pour accès externes et accès à la Confédération.

Groupe de travail informatique des villes vaudoises

Le groupe de travail s'est réuni 2 fois en 2005, l'une des réunions ayant été mise sur pied par le SOI, avant de passer la main à la commune de Pully pour la seconde. Le SOI a sollicité la présence d'un représentant du Canton, ce qui a permis de s'assurer la participation du chef ad interim de la DSI. Parmi des sujets opérationnels concrets, la collaboration entre les villes vaudoises en matière de développement et de partage d'applications informatiques a été abordée. Un modèle de contrat de maintenance applicative pour le secteur public dans un environnement *OpenSource* a été présenté par le SOI.

Divers groupes de travail

Le SOI a en outre participé aux travaux :

- d'e-CH organe de normalisation de la CyberAdministration en Suisse, créée à l'initiative de la Confédération;
- à divers projets fédéraux susceptibles d'avoir un impact sur le système d'information communal;
- de la CSI (Conférence suisse sur l'informatique) et de sa section latine;
- du groupe de travail informatique de l'Union des villes suisses;
- du CLUSIS; Association suisse de la sécurité informatique;
- du PAIR, Partenariat des achats informatiques romands;
- du Groupe de travail sur la formation à l'informatique des utilisateurs-trices;
- du Consortium VD-GE pour des échanges techniques et la négociation des contrats de téléphonie.

ACTIVITÉS EN 2005

Les activités réalisées en 2005 sont reportées selon le modèle adopté en 2004, c'est-à-dire, regroupées en deux niveaux, les secteurs et les quartiers, selon un découpage basé sur une approche macroscopique d'urbanisation du système d'information communal.

Pour mémoire, l'urbanisation informatique définit l'organisation d'un système d'Information (SI) à l'image d'une ville. L'urbanisation consiste à découper le SI en modules autonomes échangeant des informations mais séparés pour qu'ils puissent évoluer indépendamment les uns des autres, tout en conservant leur capacité à interagir avec le reste du système. Les secteurs et quartiers suivants correspondent à un découpage typique d'urbanisation d'un SI :

Secteur Echange

Quartier Communication et Téléphonie

Projets mis en production

InfoWeb : Mise en production du nouveau site Internet communal, en coopération avec le service de l'information.

Patinoire de la Pontaise : Mise en place d'un serveur vocal interactif afin de fournir les informations aux utilisateurs.

CityCable (service Multimedia) : mise en place d'un

centre d'appel assurant les fonctionnalités de distribution automatique des appels aux clients du téléseuil.

Helpdesk/Call Center (SOI) : migration de la téléphonie du 2600 en VOIP; installation d'un outil de gestion des appels permettant de gérer les files d'attente et les messages pour en extraire des statistiques de charge.

CH-ACI: mise en place de la transmission des mutations habitants à l'administration cantonale des impôts.

ICARE (service de la petite enfance) : chargement initial et réplication des habitants.

Pages Blanches : mise en place de l'annuaire de l'administration communale sous intranet, avec possibilité de procéder à des extractions de données imprimables.

TRIDEL SA : infrastructure bureautique et téléphonique.

Facturation des SIL : transfert des données du progiciel ISIS vers SAP. Mise en place de la chaîne d'impression des factures et rappels des SIL. Mise en place de la chaîne d'impression des factures et rappels des SI de Lutry.

Comptes d'attente : mise en place de la communication avec le Canton pour la partie facturation.

Registre civique : diverses modifications en vue de l'introduction du droit de vote des étrangers.

Maintenance

Extension du central téléphonique «Voix sur IP» afin de sécuriser l'ensemble et de supporter la montée en charge du nombre d'utilisateurs.

Quartier aide a la spécification des besoins

Routes et mobilité : PlanPERS pour la planification du personnel.

Jeunesse et loisirs : ARIANE pour la gestion des APEMS.

Assainissement : Inventerrain et GITRA pour la future planification des tournées de ramassage des ordures ménagères et leur incinération à l'usine TRIDEL.

SPeL : ATT (Annualisation du Temps de Travail) et étude pour l'externalisation de la paie du personnel.

Interventions d'assistance auprès des services pour les aider à assurer la mise en œuvre, le suivi de la maintenance corrective de petites applications Access utilisées dans divers services et directions.

Reprise de Neo Technologies SA de l'impression des factures et rappels des Services Industriels de Lutry produits par SAP.

Participation au déclenchement du projet CyberAdministration et à la sélection du fournisseur pour la définition d'un schéma directeur pour l'ensemble de la Ville.

Participation au groupe de travail visant à redéfinir le concept de l'accueil physique et téléphonique à l'administration communale.

MUSINFO – Suivi du projet et de ses besoins en matière de gestion de documents.

Quartier sécurité

Projets en étude

Etude des moyens techniques et organisationnels pour gérer la sécurité des accès externes au réseau

RECOLTE, en constante augmentation.

Projets en cours

Etude et tests pour l'authentification des machines et des personnes avec certificats informatiques (PKI) pour les accès depuis l'extérieur du réseau RECOLTE, les accès en WiFi et par réseau virtuel privé (VPN).

Accès aux applications fédérales pour le corps de police, le contrôle des habitants et le service du travail : étude, calcul des coûts, concept et plan de migration, en collaboration avec les services fédéraux et cantonaux : étape 1 réalisée; étape 2 à mettre en production au 1^{er} semestre 2006.

Projet mis en production

Gestion et maintenance de l'anti-virus et de l'anti-spam des postes de travail, des serveurs et de la messagerie électronique; surveillance et actions induites par les alertes reçues dans l'année.

Etude et mise en place d'un *anti-spam* central.

Examen des incidences sécuritaires d'interconnexions avec des réseaux tiers.

Participation à la mise en place de la nouvelle architecture de développement SAT pour la partie sécurité.

Veille technologique dans le domaine sécuritaire (nouvelles menaces et vulnérabilités, alertes, correctifs, produits).

Examen des violations des règles et directives de sécurité en collaboration avec les services, diagnostics internes, support aux utilisateurs et recommandations techniques et pour la protection des données.

Sensibilisation des nouveaux utilisateurs à la sécurité.

Maintenance

Révision de la procédure de gestion des incidents majeurs.

Maintenance des dispositifs pour la protection de serveurs accédés depuis l'extérieur du réseau communal et paramétrage pour les nouvelles applications.

Suivi et affinage du filtrage des accès à Internet.

Quartier outils

Projet en cours

QUALIPARC/CSD : remplacement de l'outil utilisé actuellement (ARS) par le module de Helpdesk CSD, afin d'améliorer la prise d'appel au 2600 en intégrant automatiquement les données de l'appelant et celles du parc micro-informatique.

Etude et sélection d'un outil de gestion des ressources de planification et de suivi du portefeuille des projets au SOI.

Démarrage en décembre du projet de Knowledge Management (gestion des connaissances de l'entreprise) avec Goéland au SOI.

Projet mis en production

SAT: mise en place de l'environnement J2EE (eclipse, Jboss). Création du Framework.

EAI : Déploiement d'Attunity-Connect, outil d'accès aux

données centralisées DB/2 et mise en place de nouvelles versions Attunity-stream, outil de réplication des données centralisées DB/2. Mise en place des

environnements de développement et de production de SUNOPSIS, outil d'extraction et de réplication de données.

Editique : mise en place des environnements de développement et de production de BDoc, formation produit et mise en place des procédures de travail d'édition hors mainframe.

Secteur Opérationnel

Quartier personne

Projets en étude

Service jeunesse et loisirs : le projet ARIANE vise à informatiser les APEMS (Accueil Pour Enfants en Milieu Scolaire). Ses objectifs et les moyens recherchés par ce projet sont très semblables à ceux du projet ICARE (voir ci-dessous). Il sera donc relancé lorsque ICARE aura mis en production sa phase II, soit au printemps 2006.

Projet en cours

BD200x : élaboration du modèle physique pour le référentiel futur de gestion de l'identité des personnes.

Service dentaire : choix et adaptation d'un logiciel pour la gestion des cabinets de soins dentaires et la facturation de leurs prestations (devis et décomptes finaux).

Projet mis en production

Service de la petite enfance : L'application ICARE permet la gestion centralisée de la demande de places de garderies ainsi que la gestion des garderies proprement dites. Le logiciel est mis à la disposition des utilisateurs par Internet.

Ce projet a permis de mettre sur pied pour la première fois les processus de connexion d'utilisateurs externes sur des applications communales. 50% des utilisateurs ne sont pas des employés de l'administration communale. Son acquisition et le développement des interfaces avec le contrôle des habitants et GEFI ont été pensés de manière à pouvoir s'intégrer avec les futurs outils de gestion informatisée de la DEJE.

Maintenances

PPLS : adaptation de la facturation à l'AI des prestations des psychologues, des psychomotriciens et des logopédistes scolaires, pour la prise en compte des contrôles espacés.

Sport Passion : migration de l'impression des convocations sur Word.

Quartier Routes et Mobilité

Projets en cours

L'outil de planification du personnel pour le projet PlanPERS a été choisi avec l'assistance méthodologique du SOI. Un système de comparaison par exercice (benchmarking) a été mis sur pied permettant la sélection du fournisseur en assurant le respect des

règles des marchés publics. Le projet est en cours de mise en œuvre avec un soutien technique pour l'utilisation correcte de l'infrastructure du SOI.

Quartier gestion du territoire

Projet mis en production

Direction des travaux, services de l'assainissement, du cadastre et eauservice : déploiement de TOPOBASE et assistance à l'installation des outils.

Maintenances

SISOL : extension de la gestion du plan de synthèse pour le suivi des mutations dans TOPOBASE.

Exportation du réseau SEL via l'ASIT-VD.

Quartier taxes

Projet en cours

LADB – 3^{ème} étape : facturation des prolongations d'horaires aux établissements.

Projets mis en production

LADB – 2^{ème} étape : facturation des émoluments de surveillance aux établissements.

Maintenance

Amendes d'ordre : diverses maintenances en relation avec les données incorrectes transmises par Mofis.

Sentences municipales : maintenance concernant la gestion d'identité du détenteur de véhicules et édition de diverses listes.

Impôts sur les chiens : ajout de la gestion du type de molosse.

Impôt sur les personnes : maintenance suite à la suppression de la gestion des adresses des frontaliers par le CH.

CROM : ajout d'une nouvelle matière, changement des tarifs et édition d'un nouveau questionnaire.

CCDA : diverses maintenances.

Quartier prestations sociales

Projet en cours

WEB@AVS : analyse de la reprise des données de l'application de gestion des affiliés AVS et de leurs comptes individuels, à migrer sur la nouvelle application WEB@AVS.

Maintenance

AVS – AI : échanges de données en format XML avec l'office des impôts concernant l'impôt fédéral direct (IFD).

AVS – APG : adaptation pour intégrer les allocations maternité.

Aides sociales : adaptations pour l'introduction du revenu d'insertion.

SARAD : production de statistiques.

Secteur Ressources

Assistance aux utilisateurs

Gestion et suivi des commandes informatiques, des demandes de mutations dans le domaine de la téléphonie, de l'administration des comptes de messagerie et des listes de distribution.

Mise en service de PC, portables, imprimantes, scanners et connections au réseau RECOLTE pour l'ensemble des services de la ville et des clients.

Exploitation du Helpdesk 2600 pour les CMI/CSI et une grande partie des utilisateurs de l'informatique communale. Les appels et les messages reçus ont généré l'ouverture de 3 316 tickets référant soit un problème d'utilisation de l'informatique communale soit une demande de service.

Encadrement des CMI et CSI.

Quartier ressources humaines

Projet mis en production

GEPPETTO (système de gestion des ressources humaines) : mise en place de l'application PeopleSoft pour la gestion administrative du personnel, y compris interface PeopleSoft – Zadig - paie. Mise en production de la plateforme technique.

Heures Supplémentaires : développement d'une application gérant les heures supplémentaires, en raison de l'abandon de l'application Zadig GP (gestion du personnel).

Maintenance

Sport Bien-être : migration de l'impression des convocations sur Word.

Secteur Pilotage

Quartier études générales

La méthodologie d'imputation des coûts du SOI aux services commercialisés et subventionnés a été appliquée pour l'établissement du budget 2006.

Quartier achats / négociations

Démarches entreprises pour un transfert du rôle d'acheteur d'une partie des équipements informatiques au BIM. Étude en cours liée au projet CADEV du BIM.

Négociations des renouvellements de contrats de licences et de maintenances auprès de nos fournisseurs tels que Microsoft, le cas échéant en partenariat avec la CSI.

Négociation des tarifs de télécommunication avec l'opérateur Swisscom, en collaboration étroite avec les autres services communaux, la CSI et le consortium TELECOM romand.

Quartier Veille technologique

Suivi du marché des logiciels, des accessoires et des périphériques micro-informatiques, veille technologique, analyses d'impact, tests et réexamen des standards matériels et logiciels.

Secteur Infrastructures

Mise en place des connecteurs entre les outils de gestion de la distribution à distance des applications, de gestion des acquis informatique et de SMS (détection automatique des logiciels installés sur les postes de travail), afin d'améliorer la gestion des licences de logiciels.

Conseils et assistance à la demande des services pour leurs projets informatiques, déménagements et autres échanges de matériel.

Serveurs

START-2 – SAN (Storage Area Network) ou stockage centralisé des données (préavis 2003/47) à haute disponibilité :

- extension des capacités de stockage;
- suite de la consolidation des infrastructures avec la migration des données des utilisateurs et des applications sur le SAN (restent 3 services à migrer);
- reprise de l'étude d'un système d'archivage des courriels et des données en fonction de leur obsolescence.

Virtualisation des serveurs.

Mise en place de deux plateformes physiques servant à la virtualisation des serveurs. Cette technologie en pleine expansion permet d'accroître l'efficacité de la maintenance des systèmes et de déployer rapidement de nouveaux systèmes pour répondre aux besoins de l'entreprise.

Bases de données

Consolidation des serveurs de base de données afin de préparer l'accueil des nouvelles applications et de celles qui ont fait l'objet d'une migration en vue de la suppression future du site central.

Maintenance, administration et support des bases de données ainsi que des modules applicatifs Intranet et clients/serveurs. Support 2^{ème} niveau pour ISIS, GEFI et les serveurs de fichiers.

Suivi des outils de gestion et de pilotage des infrastructures techniques, dans le but de rationaliser les activités des ingénieurs systèmes et des administrateurs de base de données.

Logiciels libres

Tests de différentes applications basées sur le logiciel libre. Mise en place d'éléments filtrants du réseau. Test liés à la téléphonie sur IP.

Cartographie des applications afin de répondre à la motion Bonvin sur le logiciel libre sur les postes de travail.

Serveur d'entreprise IBM : ce système informatique dessert 1 727 postes de travail et 190 imprimantes. Il a traité en 2005 28.75 millions de transactions, chiffre en baisse de 7% par rapport à 2004. Les travaux engagés sur cette plateforme sont principalement :

- l'installation de la nouvelle version de logiciel Z/OS;
- le changement de divers outils de pilotage et de gestion de l'ordinateur et de ses périphériques.

Ces mises à jour majeures sont les dernières envisagées sur ce serveur qui est voué à être supprimé à moyen terme.

Réseau et télécommunication

Réseau RECOLTE :

Suite des travaux de consolidation et de sécurisation du réseau visant à éliminer les incidents tels que ceux constatés en fin 2003 et à augmenter la disponibilité, en vue du déploiement général d'installations de téléphones utilisant la technologie VOIP.

Développement de la téléphonie sur technologie VOIP (plus de 2 000 appareils téléphoniques sur un total de 3 500).

Extension du réseau sur différents sites : RECOLTE met en communication 171 sites de l'administration communale et comprend plus de 500 équipements actifs.

Augmentation de la bande passante de la connexion entre RECOLTE et Internet à 8 Mégaoctets par seconde dans le but de répondre à l'augmentation des besoins liés à l'utilisation des contenus de type multimédia.

Sécurisation des zones internes du réseau que sont les serveurs d'applications et les données. Mise en place de serveurs «Apache» pour canaliser le trafic.

Interconnexions avec le réseau cantonal pour les directions administratives des établissements scolaires.

SERVICE JURIDIQUE

PRINCIPALES TACHES DU SERVICE

- conseil juridique à la Municipalité et aux services;
- participation à l'élaboration de la réglementation communale, sauf celle en matière d'urbanisme;
- suivi des plaintes pénales déposées par la Commune;
- instruction des recours internes à la Municipalité et rédaction des décisions municipales;
- représentation de la Commune dans les litiges de droit administratif et fiscaux devant la Commission communale de recours, le Tribunal administratif, le Tribunal fédéral, voire les commissions fédérales de recours;
- aides ponctuelles dans des procédures auprès d'instances civiles : juge de paix, tribunal des baux, tribunal des prud'hommes;
- amendes de compétence municipale et, depuis le 1^{er} octobre 2004, les infractions à la circulation et au stationnement sur fonds privés;
- couverture d'assurance en cas de sinistre touchant les choses et le patrimoine, lorsque cela est obligatoire ou lorsque l'auto-assurance n'est pas rentable;
- gestion centralisée du portefeuille d'assurances et des sinistres.

ORGANISATION

Depuis le 1^{er} janvier 2004, le service est divisé en trois unités spécialisées :

Conseil juridique

Commission de police

Assurances choses et patrimoine.

EFFECTIF DU PERSONNEL

01.01.2005 : 12 EPT

31.12.2005 : 12 EPT

FAITS MARQUANTS

Conseil juridique

- Le service juridique a été impliqué dans un nombre toujours croissant de procédures de recours (72 contre 55 en 2004), y compris devant le Tribunal fédéral (7 procédures en 2005 contre 2 en 2004).
- La mise en place d'une politique plus stricte d'octroi des macarons de stationnement aux entreprises a notamment conduit à plusieurs dizaines de recours. Une décision négative de la Municipalité a d'ailleurs été cassée par le Tribunal administratif, dont la décision a été contestée devant le Tribunal fédéral.
- Un litige sur la prise en charge des importants frais de déplacements des lignes liés à la construction du métro divise Swisscom, la Commune et le m2.
- La société gérant le parking de Mon-Repos a entrepris des travaux de réfection qui l'ont obligée à enlever la terre couvrant le toit du bâtiment et le jardin public qui s'y trouvait, mais elle a refusé de prendre en charge les très importants frais que cela a engendré.
- Le refus d'exonérer la CPCL des impôts complémentaires sur les immeubles comme les autres institutions publiques du même genre ayant été contesté en vain au Tribunal administratif, un recours a été déposé au Tribunal fédéral.
- Le Tribunal administratif a estimé que, contrairement à ce qui avait été fait depuis toujours, les litiges concernant les personnes au bénéfice d'une nomination provisoire ne relevaient pas des tribunaux civils.
- Le litige concernant la perception des taxes sur les déchets des entreprises introduites en 1997 touche à sa fin, puisque le Tribunal administratif a rejeté les recours et que le Tribunal fédéral a été saisi et devrait prochainement rendre un arrêt.
- Le Tribunal administratif, puis le Tribunal fédéral, ont reconnu le bien-fondé de la décision de soumettre la manifestation Explo 2000 à l'impôt sur les divertissements.

Commission de police

- La réorganisation de la commission de police et les contraintes liées aux amendes sur fonds privés ont engendré un surcroît de travail notable, ce d'autant que le nombre des amendes est en progression constante.

Assurances choses et patrimoine

- L'unité assurances choses et patrimoine a contribué à suivre l'indemnisation des suites de l'effondrement de la place St-Laurent.

SERVICE DE L'INFORMATION

PRINCIPALES TACHES DU SERVICE

Promouvoir la politique de la Municipalité

- communiquer les intentions et décisions municipales
- informer sur les grands projets (m2, Tridel, Prestations 2004, développement durable, politique énergétique, etc.)
- diffuser une image forte des autorités
- assurer une cohérence dans les actions de communication externe

Informar la population

- par un accueil du public à info cité
- au travers d'un portail internet
- par le biais des médias
- par l'édition de brochures d'information pratique

Promouvoir la Ville de Lausanne

- assurer un accueil de qualité
- développer la cyberadministration
- diffuser l'image d'une ville soucieuse des intérêts de sa population et ouverte sur des projets d'envergure
- assurer des mandats sur délégation (TVRL, m2, manifestations sportives et culturelles, Quartiers 21, etc.)
- assurer des mandats spécifiques en interne pour renforcer l'image (messages du syndic, réalisation de pages web dédiées, etc.)
- éditer des publications culturelles

Développer et mettre en œuvre la politique de communication interne

- assurer et développer la communication interne
- faire circuler l'information au sein de l'administration (revue de presse, La Ville ensemble, intranet communal, etc.)
- assurer une cohérence dans les actions de communication interne
- assurer des mandats spécifiques

EFFECTIF DU PERSONNEL

01.01.2005 : 11.6 EPT (14 personnes)

31.12.2005 : 12.8 EPT (15 personnes)

FAITS MARQUANTS

Le service de l'information, par ses trois unités info presse, info cité et info web, a organisé la politique de communication et d'information de la Ville de Lausanne. Il a transmis aux différents publics cibles une information rigoureuse, régulière et de proximité sur les décisions de la Municipalité et les actions menées par les directions et les services. Par ces actions, le service s'est attelé à promouvoir une image forte des autorités et de l'administration communales, donc de la Ville de Lausanne. Plusieurs projets d'envergure ont été lancés pour renforcer les prestations dans ces domaines.

Objectif cyberadministration

Le service de l'information a initié, en partenariat avec le service d'organisation et d'informatique, une réflexion sur le développement de la cyberadministration à l'échelle communale. Suite au lancement d'un appel d'offres sur invitation, une entreprise a été mandatée pour établir un plan directeur dans ce domaine.

Pour évoluer avec le temps et les technologies, les administrations publiques doivent en effet s'assurer qu'elles pourront proposer, demain, des prestations en ligne. Annoncer un changement d'adresse, inscrire ses enfants à l'école, régler sa facture d'électricité, organiser une manifestation... Dans un avenir proche, les Lausannois connectés à internet pourront effectuer de nombreuses démarches administratives depuis chez eux. Cette possibilité sera également offerte dans les bureaux d'accueil de la Ville.

Pour un accueil de qualité

Un groupe de travail, auquel la chef de service participe, a été constitué dans le but de proposer le renforcement de l'accueil offert par info cité aux usagers de l'administration communale et à la population en général. Les réflexions se poursuivront en 2006 et 2007 dans la perspective de la mise en place d'un accueil centralisé lié à l'ouverture du bâtiment Flon Ville et la création de la nouvelle plate-forme administrative Flon-Chauderon.

Nouveau site internet

Après quatre ans de vie, une modernisation du site www.lausanne.ch s'imposait. Un nouveau graphisme et la réorganisation complète du contenu et de l'arborescence ont permis d'améliorer la navigation et d'offrir une plus grande convivialité aux internautes. Pour supporter ces changements, les fonctionnalités de l'outil de gestion de contenu ont été renforcées et près de 2 000 pages retravaillées.

Les statistiques de consultation confirment l'importance croissante de ce canal de communication: plus de 60 000 visiteurs s'y connectent en moyenne chaque mois, ce qui représente un nombre d'utilisateurs certainement plus élevé (un ordinateur peut en cacher plusieurs dizaines ou centaines d'autres dans les entreprises où toutes les connexions se font à travers un même serveur).

Lancement de l'intranet communal

La mise en ligne du site intranet a été généralisée à toute l'administration communale au début de l'année. Plusieurs services l'utilisent désormais comme outil de

communication et d'information, et comme plate-forme documentaire. Dans le but d'assurer une visibilité accrue auprès des collaborateurs de l'administration, l'unité info web a développé de nouvelles fonctionnalités, dont un système interactif de petites annonces.

PRESTATIONS DU SERVICE EN BREF

Info presse

L'unité info presse a maintenu des relations étroites avec les représentants des médias et favorisé les contacts directs entre ces derniers et les membres de la Municipalité ou de l'administration communale.

- 192 communiqués de presse ont été diffusés;
- 46 sujets ont été présentés lors de 29 points de presse hebdomadaires de la Municipalité;
- 27 sujets ont été présentés lors d'une conférence de presse spécifique (Quartiers 21, 3 000 logements durables, AquaEcopôle, trophée Eco-conscience, nouveau site internet, Citycable, etc.).

Le service de l'information s'est également entièrement engagé dans la communication du projet m2. L'avancement des travaux, l'accident de la place Saint-Laurent, la creuse de tunnels, etc., ont occasionné la tenue de 9 points de presse, une invitation à la presse pour 6 événements (percements de galeries, portes-ouvertes, etc.), la diffusion de 21 communiqués de presse ainsi que la réalisation d'une newsletter. Sans oublier l'organisation d'un voyage de presse sur le site industriel d'Alstom Transport à Valenciennes.

Dans le cadre du chantier de l'usine d'incinération Tridel, 2 points de presse et 4 communiqués ont été envoyés aux médias.

Info cité

L'unité info cité a poursuivi sa mission d'informer la population par le biais de son bureau d'accueil. 7 983 demandes de citoyens (appels téléphoniques, visites, courriers, e-mails) ont trouvé une réponse auprès d'info cité, contre 7 412 en 2004.

Pour compléter cette offre, plusieurs publications ont été réalisées :

- mise à jour des 3 brochures du service de l'information (Lausanne-Mode d'emploi, Allons-y, Salles et refuges de la région lausannoise);
- édition de 3 bulletins et de 2 brochures des musées lausannois;
- création et réalisation de 3 éditions de la newsletter du m2.

Au niveau de la communication interne, 4 éditions du journal interne La Ville ensemble et 2 numéros de La Ville express ont été édités à 4 800 exemplaires chacun.

Info web

Comme indiqué plus haut dans les faits marquants, l'unité info web est fortement concernée par le projet de développement de la cyberadministration. Elle a par ailleurs assuré la rénovation du site internet et la refonte de l'intranet communal. Cette unité a également effectué d'autres tâches telles que :

- conception d'interfaces pour d'autres plates-formes informatiques (site internet de Lausanne Tourisme, diverses applications développées par le SOI);
- développement d'un nouvel outil de gestion de l'agenda du site internet;
- refonte du plan de ville interactif pour une mise en ligne en 2006, en partenariat avec le service du cadastre;
- création, sur mandat spécifique, de pages web pour divers services et institutions;
- organisation de 4 sessions de formation suite aux évolutions apportées à l'outil de gestion de contenu.

SERVICE DE LA REVISION

PRINCIPALES TACHES DU SERVICE

Contrôle interne

- S'étend à toutes les directions et tous les services de l'administration communale, en conformité de la législation cantonale et des dispositions du recueil d'organisation comptable et financière de la commune de Lausanne (ROCF).

Contrôle externe

- S'étend aux institutions privées (sociétés et organismes divers) auxquelles la Municipalité a délégué une tâche publique, fourni une aide financière ou participé financièrement. Ces contrôles sont régis par la législation fédérale et cantonale, par décision municipale, les diverses conventions passées entre les institutions privées et la Commune, ainsi que les dispositions statutaires imposées par les pouvoirs publics.

Dans ce domaine, les principales prestations actuellement assumées par le service sont :

- Mandat de contrôle d'organismes subventionnés de façon prépondérante.
- Mandat de contrôle des organismes ou de manifestations subventionnées de façon casuelle.
- Mandat de contrôle d'organismes au bénéfice d'une garantie de déficit.
- Mandat d'organe de révision dans différentes sociétés anonymes, coopératives, fondations et associations subventionnées.
- Mandat d'organe de révision des comptes communaux en application du règlement sur la comptabilité des communes.
- Mandat d'organe de révision des comptes des Emplois temporaires subventionnés lausannois (ETSL).
- Mandat d'organe de révision de la Caisse de pensions de la commune de Lausanne (CPCL).
- Contrôle des coûts de construction sur un droit de superficie et surveillance de la perception de la redevance.

ORGANISATION

L'octroi du mandat d'organe de révision des comptes communaux, autorisé par décision du Service de justice, de l'intérieur et des cultes du canton de Vaud a nécessité le renforcement du service, par l'engagement de deux nouveaux collaborateurs au cours de l'exercice 2005. En corollaire et conformément aux dispositions prises dans le cadre de «Prestations 2004», une analyse des prestations du service a débouché sur l'abandon progressif en 2005 et 2006 des mandats d'organe de révision des principales fondations subventionnées par la Ville.

EFFECTIF DU PERSONNEL

01.01.2005 : 11,2 EPT (12 personnes)

01.02.2005 : 12,2 EPT (13 personnes)

01.04.2005 : 13.2 EPT (14 personnes)

FAITS MARQUANTS

- Planification et réalisation du premier audit des comptes communaux pour l'exercice 2004.
- Première intervention dans le contrôle des comptes des emplois temporaires subventionnés lausannois.
- Audit des heures supplémentaires au corps de police et au service de secours et d'incendie.
- Audit de la facturation du Centre de ramassage et de recyclage des déchets urbains (CROM).
- Audit du système de contrôle interne lié aux procédures de gestion du portefeuille d'assurances de la Ville.

SERVICE FINANCIER

PRINCIPALES TACHES DU SERVICE

- gestion du plan comptable, du logiciel informatique, supervision de la comptabilité de la Ville ainsi que de quelques fonds et fondations;
- enregistrement des encaissements par banque, compte de chèque postal et caisse;
- paiement des fournisseurs, des salaires et des pensions;
- paiement des prestations sociales versées en espèces à la caisse ou par compte de chèque postal;
- gestion de la trésorerie et de la dette;
- gestion des cautionnements accordés;
- saisie des opérations comptables de la Direction culture, sports et patrimoine;
- contentieux pour l'ensemble de la Ville, excepté les Services industriels;
- tenue à jour des rôles d'impôts des contribuables lausannois et relations avec l'Administration cantonale des impôts et l'Office d'impôt de Lausanne-Ville;
- préparation du rôle spécial des frontaliers;

➤ établissement et gestion du rôle des chiens;

- suivi des dossiers de répartitions intercommunales d'impôts et contrôle des domiciles secondaires;
- calcul et remboursement de l'impôt du culte pour les contribuables qui en font la demande;
- organisation et gestion du bureau d'information fiscale en collaboration avec l'Office d'impôt de Lausanne-Ville;
- collaboration à la notation financière de la Ville;
- prestations diverses en faveur de la Caisse de pensions, de Boisy TV SA, DigiTV SA et Maison du sport international SA;
- secrétariat de la Commission permanente des finances et de la Commission de recours en matière d'impôt communal;
- préparation du projet de budget, bouclage des comptes et préavis y relatifs.

ORGANISATION

La fusion du service financier et du service impôts, caisse et contentieux a été finalisée au cours de l'année 2005. La restructuration et la nouvelle organisation mise en place ont permis l'économie d'un poste de chef de service.

EFFECTIF DU PERSONNEL

01.01.2005 : 38.35 EPT (42 personnes)

31.12.2005 : 38.15 EPT (42 personnes)

S'ajoute à cet effectif une apprentie de 3^e année.

FAITS MARQUANTS

Hormis la réunification des services financier et impôts, caisse et contentieux, les principales tâches particulières suivantes sont à relever :

- création d'un catalogue des subventions;
- collaboration au premier contrôle officiel des comptes, instauré par l'Etat de Vaud et réalisé par le service de la révision;
- conclusion de quatre emprunts privés à long terme pour couvrir les besoins de financement et de refinancement de la Ville;
- collaboration à la préparation des réponses municipales aux interpellations ci-dessous :
 - J.-Y. Pidoux du 27.09.2005 au sujet d'une éventuelle modification de l'arrêté d'imposition pour y introduire le paiement de l'impôt sur les successions et les donations par dation;
 - M.-O. Buffat du 04.07.2005 relative à l'imposition des immeubles des chemins de fer fédéraux;
 - F. Ghelfi du 22.02.2005 traitant des retombées financières pour la Ville découlant de la nouvelle répartition des charges Confédération-Cantons;

- élaboration du projet de préavis relatif à l'arrêté d'imposition des années 2006 à 2009 et à la réponse à la motion P. Payot au sujet de l'impôt sur les divertissements.